



CESSON SÉVIGNÉ
une ville pour tous

VILLE DE
CESSON-SEVIGNE

LETTRE DU PEL

N° 1 - DÉCEMBRE 2010

EDITORIAL

Dans ce numéro :

Edito	1
Quelques chiffres	1
Un PEL :	
Pour faire quoi ?	2
Un comité de pilotage	
activé	2
Dates à retenir	2

Un Projet Educatif Local (PEL) pour une jeunesse citoyenne et dynamique

Nous avons pu le constater tout récemment, avec la mise en place du Conseil Municipal des Jeunes, nos jeunes cessonnois ont l'esprit citoyen dès leur plus jeune âge, et ils sont également très actifs sur leur temps périscolaire et extrascolaire : en moyenne 3 activités par jeune de 10-18 ans !

C'est pourquoi, suite à la mise en place de son Projet Educatif 2009-2012 en juin 2009, la municipalité a souhaité étendre sa politique éducation/jeunesse à l'ensemble des acteurs locaux, en vue d'élaborer un Projet Educatif Local (PEL).

L'objectif du PEL est d'améliorer l'offre existante et de travailler sur sa cohérence en fonction des différentes périodes (scolaire, périscolaire et extrascolaire) et des besoins de l'enfant. Cela en associant à la

réflexion l'ensemble des acteurs locaux qui œuvrent dans le domaine de la jeunesse.

La première étape est le diagnostic jeunesse réalisé par le service jeunesse de la ville, avec le support des Francas (association d'éducation populaire) et la participation des associations cessonnoises, des services municipaux et de l'éducation nationale.

La présente lettre en présente le détail, ainsi que les étapes suivantes.

Pour autant, ces travaux et premiers constats positifs ne doivent pas nous faire oublier les jeunes qui ne pratiquent pas d'activités pour des raisons de tarif,

« d'autocensure », de manque de place, de méconnaissance de l'offre, ... Les causes en sont probablement multiples et les identifier fait partie de nos priorités.

Vous serez tenus informés régulièrement par la lettre du PEL

Claudine David

Adjointe Education, Jeunesse et Vie Citoyenne

La 1ère réunion du comité de pilotage a eu lieu le mardi 9 novembre 2010 à l'Escale en présence d'une trentaine de personnes.

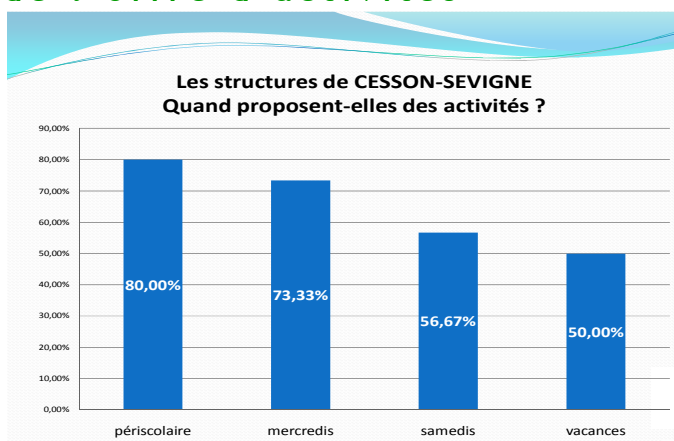


Un état des lieux de l'offre d'activités

De décembre 2009 à septembre 2010, un recensement de l'offre de loisirs à destination des 10-18 ans de la commune a été conduit par le service jeunesse de la Commune.

Les associations et services municipaux ont répondu à un questionnaire qui a permis de dresser une photographie de l'existant.

(cf chiffres ci-contre)



Contacts : Direction Education jeunesse 06 22 91 61 09 / anthony.bataller@ville-cesson-sevigne.fr
Retrouvez la Lettre du PEL sur www.ville-cesson-sevigne.fr / Rubrique Education et jeunesse

Un PEL (Projet Educatif Local), pour faire quoi ?



Un PEL est un dispositif qui vise à mettre en **synergie** les différents acteurs socio-éducatifs d'un territoire afin **d'harmoniser** les actions mises en place en direction d'un public.

Concrètement, cela veut dire mettre à plat l'existant pour en rechercher les éventuelles carences et pour apporter **des propositions d'amélioration.**



« Pour autant, ces (...) premiers constats positifs ne doivent pas nous faire oublier les jeunes qui ne pratiquent pas d'activités pour des raisons (...) multiples et les identifier fait partie de nos priorités. »

Claudine DAVID

Un comité de pilotage activé

Les résultats de cette enquête ont été présentés lors de la 1ère réunion du comité de pilotage du 9 novembre 2010 regroupant représentants de l'Education Nationale, associations, services municipaux et élus.

Ils ont permis d'amorcer des échanges entre les participants qui par petits groupes ont rapporté à l'assemblée, les différents points de convergence ou de divergence par rapport aux éléments que cette enquête a mis en lumière.

Dès lors, trois grands axes se sont dégagés de ces débats :

**1- Comment s'opère le choix des activités ?
Volontaire ou Subi ?
Consommateur ou Acteur ?**

2- L'adéquation de l'offre d'activité avec les réels besoins des publics ciblés.

3- La pression subie par les jeunes de 10 à 18 ans dans l'occupation du temps libre.

Ces questionnements vont faire l'objet de réunions en groupes de travail. Principe de ces groupes de travail : Amener les participants à exprimer et à poser les problèmes pour ensuite formuler des propositions de principes d'actions. Principes qui seront ensuite déclinés en fiches-actions.



Le comité de pilotage a travaillé en petits groupes pour faire émerger des constats communs.

UNE PARTICIPATION OUVERTE A TOUS

Responsables associatifs, représentants de parents d'élèves, professionnels et acteurs locaux œuvrant dans le domaine de la jeunesse ou simple citoyen, **votre opinion nous intéresse.**

Nous vous convions à rejoindre un ou plusieurs groupes de travail, que vous ayez ou non participé à la 1ère réunion.

GRUPE N° 1

**Comment s'opère le choix des activités ?
Volontaire / Subi ?
Consommateur/acteur ?**

Mardi 11 janvier 2011

Mardi 8 février 2011

GRUPE N° 2

L'adéquation de l'offre d'activité avec les réels besoins des publics ciblés.

Mardi 18 janvier 2011

Mardi 15 février 2011

GRUPE N° 3

La pression subie par les jeunes de 10 à 18 ans dans l'occupation du temps libre.

Mardi 25 janvier 2011

Mardi 22 février 2011

Toutes les réunions ont lieu à **18h30 à l'Escale**

Maison des Jeunes Allée de Champagné